



## AVIS

### Téléconférence provinciale de l'AIIO sur les droits de la personne et l'équité

**Date :** Le mardi 10 avril 2018

**Heure :** De 16 h 30 à 18 h

**Sujet :** *#MeToo et Time's Up : un changement radical en ce qui concerne les questions de harcèlement sexuel ?*

**Auditoire :** Cette téléconférence intéressera particulièrement les représentantes des droits de la personne et de l'équité au sein des unités de négociation, les représentantes du retour au travail sécuritaire et des mesures d'adaptation, les présidentes des unités de négociation et les coordonnatrices locales.

**Format :** Depuis le mois d'octobre 2017, une vague d'allégations d'inconduite sexuelle contre de nombreux politiciens et célébrités ont été rapportées et crues, occasionnant des conséquences sans précédent pour les auteurs présumés.

La spécialiste du retour au travail, Pauline Lefebvre-Hinton, les avocates plaidantes, Alison Dover et Sandy Donaldson, et la vice-présidente de la région 1, Pam Mancuso (droits de la personne et équité), animeront cette séance et feront découvrir aux participants l'histoire des mouvements « #MeToo » et « Time's Up » dans le but d'identifier ce qui a réellement changé et la façon dont les choses pourraient évoluer.

La présentation comprendra un résumé de la loi relative au harcèlement sexuel et une discussion au sujet des ressources disponibles pour nos membres.

**Inscription :** Les membres de l'AIIO pourront s'inscrire à la téléconférence par courriel à [registerhre@ona.org](mailto:registerhre@ona.org). Elles devront indiquer leur nom et leur numéro de membre de l'AIIO. Une fois inscrits, les membres recevront une réponse comprenant le numéro de téléphone à composer ainsi que le code d'accès à la conférence.

L'inscription se déroulera selon le principe du premier arrivé, premier servi. L'AIIO se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions.

**Documents :** Un document PowerPoint de la présentation sera distribué aux participants et participantes avant la téléconférence.

**Questions :** Au moment de s'inscrire à la téléconférence, les membres pourront également soumettre à l'avance les questions qu'elles souhaitent aborder durant la présentation.